

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 AVRIL 2026 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la présidence, de Didier ROUX, maire.

Présents : Sophie BALIGAND – Serge BERTILLOT – Maël COPAIN – Maxime DURY – Thibaut DURY
- Didier FENEON – Magali MATHIEU – Brigitte PERNETTE – Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX –
Mylène TEYSSIER – Caroline BOISSELET – Lionel BONNOT.

Secrétaire de séance : Caroline BOISSELET

Procurations :

Date de convocation : vendredi 17 avril 2026

Date d'affichage : lundi 20 avril 2026

Intervention de Thomas LORTON cuisinier à la cantine :

Il expose aux membres du conseil municipal qu'il souhaite réduire son temps de travail de 30h/35^{ème} à 22h/35^{ème} et répartir ce temps sur 2 journées : 2 x 8h + 6h (courses, administratifs ...).

11 voix pour

Délibérations :

1/ Approbation du Compte Financier Unique 2025 : Budget Principal

- Recettes fonctionnement : 669 347.50 € (avec solde au 01 01 2025 de 229 488.76 €)
- Dépenses fonctionnement : 381 984.03 €
- **Excédent fonctionnement : 287 363.47 €**

- Recettes investissement : 208 374.54 €
- Dépenses investissement : 351 050.67 €
- **Déficit investissement : - 142 776.13 €**

- Résultat de clôture de l'année 2025 **excédentaire** de : **144 587.34 €**

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Le Compte Financier Unique 2025 est approuvé par 10 **voix pour**

2/ Approbation du Compte Financier Unique 2025 : Budget Assainissement

- Recettes fonctionnement : 9 670.30 € (avec solde N-1 de 2 917.51 €)
- Dépenses fonctionnement : 3 972.02 €
- **Excédent fonctionnement : 5 698.28 €**

- Recettes investissement : 4 710.27 € (avec solde N-1 de 1 219.36 €)
- Dépenses investissement : 3 363.05 €
- **Excédent investissement : 1 347.22 €**

- **Résultat** de clôture de l'année 2025 excédentaire de : **7 045.50 €**

Le Maire quitte la salle pour le vote.

Le Compte Financier Unique 2025 est approuvé par 10 **voix pour**

3/ Subvention 2026 aux associations :

Délibération no 24-2026 :

ADMR Charolles : 200 euros

Amicale Don du Sang : 100 euros

ASCJ : 500 euros

Amis du Cada : 100 euros

Défi Anthony : 100 euros

Coopérative scolaire de l'école de Saint Julien de Civry : 350 euros

Programme activités culturelles de la Médiagora : 500 euros
Festival Sème Ton Cirque : 1 000 euros
Sourires Part'agées Charolles : 100 euros
Free Cats : 50 euros (après vote pour définir le montant)
Amis des jardins de santé : 200 euros
Comité animation EPHAD Charolles : 100 euros
Le conseil donne son accord pour un total de 3 200 +100 = 3 300 €.

4/ Vote des trois taxes :

Délibération no 25-2026 : Le Maire donne connaissance de l'état de notification 2026 sur la base des taux d'imposition 2025 des trois taxes (foncier bâti – foncier non bâti – taxe habitation résidence secondaire).

Après une étude approfondie du Budget Primitif 2026, le Conseil Municipal décide de :

Maintenir pour la part communale :

- foncier bâti : maintien à 3% (23.08% dont 20.08% du Département)
- foncier non bâti : maintien à 31.35 %
- taxe habitation résidence secondaire : maintien à 4%

11 voix pour

5/ Proposition et vote du budget primitif 2026 de la Commune :

Fonctionnement équilibré à 618 652.34 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 452 250.53 € en recettes et dépenses

11 voix pour

6/ Proposition et vote du budget primitif 2026 de l'assainissement

Fonctionnement équilibré à 16 375.45 € en recettes et dépenses

Investissement équilibré à 65 331.42 € en recettes et dépenses

11 voix pour

7/ Encaissement d'un don par chèque :

Délibération no 26-2026 : Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 13 mars dernier un chèque de 200 euros d'une habitante de Saint Julien de Civry, pour un don au profit des travaux de la Chapelle du Petit Bois ou pour la plantation d'arbres.

11 voix pour

8/ Encaissement d'un chèque de la SAUR :

Délibération no 27-2026 : Le Maire explique qu'il a reçu un chèque de 68.44 € de la Saur pour le remboursement de l'estimation de la consommation d'eau au bar restaurant, trop élevée.

11 Voix pour

9/ Don de la FNACA :

Délibération no 30-2026 : Le Maire explique qu'il a reçu le 10 avril un chèque de 150 € de Monsieur Jean BALIGAND au nom de la FNACA pour l'entretien du poilu sur le monument aux morts.

11 Voix pour

10/ Convention de délégation de la compétence transports scolaires entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Commune de Saint Julien de Civry :

Délibération no 28-2026 : Le Maire explique que la commune est titulaire d'une convention de délégation de compétence pour assurer le transport des élèves du 1er degré (maternelle et primaire.).

Le conseil régional de Bourgogne Franche Comté en date du 14 mars 2026, demande de renouveler cette convention pour l'année scolaire 2026/2027 pour la période du 1er septembre 2026 jusqu'au 31 août 2027.

Et les modalités techniques et financières définies dans la précédente convention sont maintenues.

11 Voix pour

11/ Demande de subvention FAIR (Fonds d'Aide à l'Investissement Rural) 2026

Délibération no 29-2026 : Le maire explique la volonté de remettre en état la Route de Mochère VC2. Le devis s'élève à 35 494 € HT. Une demande d'aide FAIR de 10 % du HT peut être faite auprès de la Communauté de Communes Le Grand Charolais.

11 Voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-avril :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Avenir de notre école pour la rentrée de septembre 2027 :

Didier ROUX explique qu'il a reçu un courrier le 23 mars dernier de l'inspectrice d'académie des services de l'éducation nationale de Saône et Loire. Elle alerte dans la perspective de la préparation de la rentrée 2027, compte tenu de la faiblesse des effectifs et des naissances qui le sont tout autant.

Les professeurs des écoles du RPI, les membres des commissions écoles, les deux maires de Lugny et Saint Julien vont se réunir le jeudi 7 mai à 18h30 pour analyser le sujet.

D'autre part, la Délégation Départementale de l'Education Nationale (DDEN) a procédé à la visite des locaux scolaires et cantine le mardi 21 avril en présence de la directrice du RPI et de l'adjointe Magali MATHIEU qui en fait le compte rendu au conseil.

3/ Compte rendu du conseil d'école :

Didier ROUX était présent au conseil d'école du 5 mars dernier.

Il fait un point rapide sur les activités effectuées, projets du 3^e trimestre, travaux.

4/ Bar restaurant : compte rendu de la visite d'un cabinet de transactions de fonds de commerce :

Serge BERTILLOT a reçu le 1^{er} avril Monsieur David QUEVY-LEFEVRE de l'agence CAPUCCIMMO pour recueillir tous les éléments de la location et étudier la possibilité de trouver un repreneur.

Il doit reprendre contact avec Monsieur le Maire.

5/ Commissions communales internes : répartition entre les élus :

- Voierie : Serge, Didier F, Maël, Thibaut
- Bâtiment : Serge, Joëlle, Maxime, Thibaut, Didier F
- Cimetière : Didier R, Magali, Serge, Joëlle, Maxime, Jean-Marc, Lionel
- Urbanisme Aménagement paysager : Thibaut, Didier F, Sophie, Serge, Caroline
- Patrimoine, tourisme et communication et soutien à la culture en milieu rural : Brigitte, Joëlle, Mylène, Magali, Thibaut
- Ecole – Garderie – Bus –Transport scolaire : Mylène, Sophie, Magali, Caroline, Didier R, Lionel, Maxime
- Budget : Didier R, Maxime, Joëlle, Brigitte, Maël
- Assainissement : Didier R – Didier F –Serge – Thibaut – Lionel - Joëlle
- Commerce – Bar : Brigitte, Didier F, Serge, Magali, Maxime, Didier R, Caroline, Lionel

6/ Cimetière : entretien : date à fixer :

La date est fixée au samedi 23 mai à 9h00 pour le nettoyage du cimetière et la mise en pots de quelques fleurs dans le bourg. Julien agent communal sera présent. Comme d'habitude, toutes les bonnes volontés pour aider et partager ce moment convivial sont les bienvenues.

7/ Remplacement pendant les congés :

La commune recherche une personne pour effectuer le remplacement de l'agent en charge de l'agence postale Communale pendant ses 5 semaines de congés annuels.

8/ Cérémonie du 8 mai :

Le rendez-vous est donné à 11h 00 devant le monument aux morts le vendredi 8 mai.

La gerbe pour 50 euros et les brioches seront commandées. Une invitation sera mise dans les cartables des enfants scolarisés à Saint Julien.

9/ B-Side Company : spectacle

Il est rappelé le festival qui se déroulera les 16 et 17 mai sur le site scolaire.

10/ Jambon à la Broche :

Le conseil municipal décide de reconduire le jambon à la broche le dimanche 5 juillet. Prizy et ses habitants seront invités à participer comme les années précédentes.

11/ Bal des jeunes sur la Place Bernard Thévenet :

Il est organisé par les jeunes agriculteurs et il aura lieu le samedi 2 mai à partir de 21h30.

La rue de la Fontaine sera fermée à la circulation.

12/ Motion pour le rétablissement du scrutin panaché dans les petites communes rurales :

Le conseil soutien la motion pour le rétablissement du scrutin panaché dans les petites communes rurales.

13/ Gestion Facebook de la commune :

Magali gère actuellement les annonces à mettre en ligne. Thibaut se propose de se joindre à Magali pour la gestion des pages.

14/ Ciné plein air :

La commune de Saint Julien a été retenue pour accueillir le cinéma plein air le jeudi 16 juillet au soir vers le site scolaire (en cas de mauvais temps, la salle les grandes folies a été réservée).

Le choix à faire pour le 8 mai et proposé par la Casba et le Conseil s'est porté sur les 5 films suivants :

- 1/ Donne moi des ailes
- 2/ Belle et Sebastien
- 3/Le peuple migrateur
- 4/ Les Choristes
- 5/ La soupe aux choux

15/ Foodtruck au Guidon : cuisine réunionnaise « Le Kour 794 »

Sully et Pierrette CLAIN de Saint Julien de Civry demande à installer un Food Truck sur la place du Guidon Les mardis, vendredis, samedis, et dimanches, les midis et soirs.

Le conseil municipal donne son accord

16/ Compte rendu de la réunion du Syndicat des Eaux du Brionnais : Jeudi 16 avril à Marcigny

Aucun membre de la commission n'a pu se rendre à la réunion du 16 avril. La commune va s'en excuser et demander un compte rendu écrit au syndicat.

17/ Commande pour la garderie :

Laurence AUGAGNEUR et Marie-Claire VAIZAND, en charge des garderies, demande un budget de 300 euros pour des fournitures.

Le conseil approuve la demande.

18/ Site Multiservices Chauffage et renouvellement bail commercial

La proposition des boulangers pour ramener leurs charges de chauffage PAC à 600 € au lieu des 800 € demandés est acceptée par le conseil. En contrepartie, le conseil demande au maire d'activer la signature du renouvellement du bail commercial en attente chez le notaire.

19/ Les Lavoirs

Demande de Marie Claude CHUARD-CLEMENT pour une réflexion sur l'entretien des 7 lavoirs de la commune. Thibaut évoque la possibilité des chantiers participatifs. Et pour faire connaitre à tous ces lavoirs, Joëlle propose de faire des recherches dans les archives du bulletin municipal où ils pourraient être décrits.

Questions diverses

La séance ordinaire du jeudi 23 avril 2026 est levée à 23h57.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Jeudi 21 mai 2026 à 20 h 30

Didier ROUX

Serge BERTILLOT

Magali MATHIEU

Didier FENEON

Sophie BALIGAND

Maël COPAIN

Maxime DURY

Thibaut DURY

Brigitte PERNETTE

Joëlle SAMPAIX

Mylène TEYSSIER